

Résumé des dernières séances du conseil

- Primes pour loups et coyotes: Un montant de 500\$ est alloué par la municipalité pour ce programme. Le montant de chaque prime pour chaque loup et coyote sera fixé à la fin de la période de trappe. La période de trappe débutera le 25 octobre 2016 et se terminera le 1er mars 2017. Le montant total sera divisé par le nombre de captures à la fin de la dite période.

Le montant maximal pour une capture est de 100\$. Le montant minimal par capture est de 25\$. Seuls les propriétaires qui sont payeurs de taxes, domiciliés et non-domiciliés sur le territoire de la Municipalité de Kiamika sont admissibles à ce programme. Les loups devront être capturés sur le territoire de la Municipalité de Kiamika. Lors de l'enregistrement, on devra prélever une griffe de l'animal;

- Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres : demande d'inclusion de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Résolution pour donner le nom de « *Parc Clément St-Jean* » au parc des loisirs situé à l'arrière du bureau municipal;

Engagement d'une nouvelle directrice générale

Lors de la séance extraordinaire du 26 octobre dernier, le conseil municipal a procédé à l'engagement de Madame Pascale Duquette à titre de secrétaire-trésorière et directrice générale. Cette dernière entrera en fonction le 7 novembre prochain.

Message de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Afin de limiter les dégâts en rapport avec les animaux sauvages qui ouvrent les bacs de compostage, la Régie vous informe que vous pouvez en tout temps vous procurer un élastique spécial, disponible dans la plupart des magasins à grandes surfaces, permettant de conserver le couvercle fermé, et ce, au coût approximatif de 15\$.

Également, moyennant un coût d'environ 100\$, vous pourriez vous procurer un bac brun muni d'une serrure. Le coût pourrait être plus élevé advenant la faible quantité de commandes.

Si l'achat d'un bac de ce type vous intéresse, contactez Madame Mariève Garceau au 819 623-7382.



Assemblée publique de consultation concernant les projets de règlements modificateurs d'urbanisme

L'assemblée publique de consultation pour les projets de règlements suivants se tiendra le lundi, 14 novembre 2016, à 20 h 00, en la salle du conseil de la municipalité de Kiamika (3, chemin Valiquette) :

- Le projet de règlement numéro R-15-2002-11 modifiant le règlement numéro 15-2002 relatif aux divers permis et certificats;
- le projet de règlement numéro R-16-2002-02 modifiant le règlement numéro 16-2002 relatif aux conditions d'émission des permis de construction;
- le premier projet de règlement numéro R-17-2002-12 modifiant le règlement numéro 17-2002 relatif au zonage;
- le projet de règlement numéro R-18-2002-04 modifiant le règlement numéro 18-2002 relatif au lotissement;
- le projet de règlement numéro R-19-2002-03 modifiant le règlement numéro 19-2002 relatif à la construction.

Le programme éconologis : c'est reparti !

Éconologis est un programme qui propose aux ménages à revenu modeste, qu'ils soient propriétaires ou locataires, de les aider concrètement et gratuitement à améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur domicile. Le but du programme est de fournir des conseils personnalisés et des produits liés à l'efficacité énergétique, peu importe la forme d'énergie utilisée pour le chauffage.

Offert d'octobre à mars, ce programme possède deux volets :

Volet 1 : recevez gratuitement la visite d'un conseiller et obtenez des conseils pratiques en matière de chauffage, eau chaude, appareils ménagers et éclairage.

Volet 2 : recevez gratuitement la visite d'un spécialiste qui installera des thermostats électroniques pour améliorer votre confort.

Pour connaître les conditions d'admission ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site econologis.gouv.qc.ca

Envie d'essayer gratuitement le transport collectif (via le transport scolaire) offert par le TACAL ?

Le TACAL, en collaboration avec la municipalité, offre gratuitement des billets aux personnes désirant faire l'essai du transport collectif, via le transport scolaire, pour se rendre à Mont-Laurier. Habituellement offert au coût de 3\$ pour un aller, ce service abordable est facile d'utilisation et offre la possibilité de vous déplacer sans les désagréments de la conduite.

Pour profiter de cette offre gratuite, vous devez compléter le formulaire d'adhésion au TACAL, disponible au bureau municipal, et fournir une preuve d'identité avec photo. Dès que votre adhésion sera confirmée par le TACAL, vous pourrez profiter gratuitement d'un aller-retour en transport scolaire! Une belle façon de découvrir ce mode de transport offert sur notre territoire!

Plus d'informations sur les horaires et les procédures disponibles au www.tacal.ca

Aménagement d'un sentier pédestre et d'une halte au village

Sous doute avez-vous remarqué au cours des dernières semaines que des travaux s'effectuaient dans le sentier passant derrière la salle municipale ainsi que sur le chemin Chapleau, près du chemin Cartier ?

Suite à l'obtention d'une subvention du *programme de soutien aux installations sportives et récréatives* du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur du Québec, la municipalité procède actuellement à la réfection de ce sentier de VTT afin qu'il puisse être utilisé comme petit sentier pédestre, d'une longueur approximative de 1.5 kilomètres (aller-retour) et n'ayant pas de dénivelé important, ce sentier sera idéal pour une petite marche de santé. Une halte avec des bancs et des tables sera également aménagée près du chemin Chapleau dès le printemps 2017.

Puisque les travaux de réaménagement ne sont pas encore terminés, nous vous demandons de ne pas utiliser le sentier, et ce, afin d'éviter des incidents fâcheux. Vous serez éventuellement invité à l'inauguration officielle, à l'été 2017.

RAPPEL !

Campagne de vaccination antigrippale du CISSS des Laurentides

le 15 novembre 2016
de 9h30 à 11h30

à la salle du conseil (3, chemin Valiquette)

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

lundi, le 14 novembre 2016, à 20 h 00
Salle du conseil
3, chemin Valiquette

Activités à venir pour le Comité des loisirs de Kiamika

○ Bingo

le vendredi, 11 novembre 2016, à la salle municipale de Kiamika, de 19 h 00 à 22 h 00. Cette activité s'adresse à toute personne de 18 ans et plus. Au programme de la soirée, des prix allant jusqu'à 500\$ sont assurés! Aussi, des grignotines et des breuvages seront disponibles sur place à prix modiques.

○ Dîner rencontre

le mercredi, 2 novembre 2016, à partir de 11 h 30, à la salle municipale de Kiamika (4, chemin Valiquette). Vous devez apporter votre repas, cependant le café et le thé seront offerts. Ce dîner sera l'occasion d'échanger et de s'amuser en bonne compagnie. Nous vous y attendons avec plaisir !

○ Prochaine danse régulière

Le vendredi, 25 novembre 2016, de 19 h 00 à 22 h 00 à la salle municipale de Kiamika. Cette soirée supervisée par des adultes a pour but de rassembler nos jeunes dans un lieu sécuritaire où ils pourront s'amuser, danser et chanter sur des rythmes variés. Le prix d'entrée sera de 2\$. Des grignotines et des eaux gazeuses seront disponibles à prix modiques. Aucune boisson alcoolisée ou drogue ne sera tolérée sur place ou à l'extérieur.